



Télétravail obligatoire

Par mika92

Bonjour,

Mon employeur souhaite m'imposer des jours de télétravail. En a t'il le droit ?

Merci pour vos conseils

Par yapasdequoi

Bonjour

Veillez préciser votre question.

Vous ne voulez pas faire de télétravail ? Ou bien votre employeur ne vous l'ai pas choisir les dates ?

Par mika92

Je ne souhaite pas en faire car difficilement possible chez moi.

Merci

Par yapasdequoi

Si ce n'est pas précisé dans votre contrat de travail vous n'avez pas d'obligation.

Par mika92

Non aucune mention dans mon contrat.

Merci pour votre réponse.

Par morobar

Bonjour,

Etre très prudent dans l'expression du refus. C'est une situation qui peut aboutir au licenciement économique, il vaut donc mieux se réserver une possibilité de recul.